

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 151-B-P et 161-IL-S Mont-la-Ville
(Route de Moiry – Route du Mollendruz – Route de L'Isle)
Marquages

Afin de permettre des marquages (surfaces colorées) sur toute la largeur de la chaussée, les routes cantonales N° 161-IL-S et 151-B-seront fermées par étapes selon les dates et horaires suivants.

- **Etape 1 : RC 161-IL-S Mont-la-Ville – Moiry**
Du lundi 4 août dès 20h00 au mardi 5 août à 06h00
Déviation par Mont-la-Ville – La Praz – Moiry dans les deux sens
- **Etape 2 : RC 151-B-P Mont-la-Ville – Mollendruz**
Du mardi 5 août dès 20h00 au mercredi 6 août à 06h00
Déviation par Mont-la-Ville – Moiry – La Praz dans les deux sens
- **Etape 3 : RC 151-B-P Mont-la-Ville – L'Isle**
Du mercredi 6 août au vendredi 8 août les nuits de 20h00 à 06h00
Déviation par Mont-la-Ville – Moiry – Cuarnens – L'Isle dans les deux sens

(En cas de pluie, les travaux sont reportés à la nuit suivante)

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Mont-la-Ville
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Mont-la-Ville, La Praz, Moiry, L'Isle, Cuarnens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Cossonay
- ECA, Pully – SDIS,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, MBC, AVJ
- Manifestations – Transport spéciaux